

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 18 h, le 25 mai 2004 au 920, rue Noël-Carter, Sainte-Foy (Québec), à laquelle il y a eu quorum.

SONT PRÉSENTS : Nathalie Gauthier, représentante des entreprises (préside)
Hélène Bouchard, représentante des organismes socio-communautaires
Cathy Gagnon, représentante du personnel de soutien
Manon Jobin, représentante des organismes socio-économiques
Jean-François Roy, représentant des enseignants
Derek Kimmel, représentant des élèves
Isabelle Myrand, représentante des PNE

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Réjean Hudon, directeur
Pierre Bélanger, directeur adjoint
Florian Carbonneau, adjoint administratif

SONT ABSENTS : Christian Viau, représentant des élèves
Carmen Béland, représentante des entreprises
Guy Audette, représentant des enseignants

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h et vérification du quorum par la présidente du conseil, Madame Nathalie Gauthier.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Elle y ajoute deux autres points : Prochaine rencontre et calendrier des activités.

C.E. 027-03-04 Madame Hélène Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2004

Madame Nathalie Gauthier propose que les points 3 et 4 de l'ordre du jour soient traités simultanément.

Les membres du conseil conviennent à l'unanimité de traiter les points 3 et 4 de l'ordre du jour en même temps.

C.E. 028-03-04 Monsieur Derek Kimmel fait la lecture du procès-verbal. Madame Isabelle Myrand propose l'approbation du procès-verbal. Il est approuvé à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2004

Aucun suivi.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

6. DÉPÔT POUR CONSULTATION : POLITIQUE RELATIVE À LA REDDITION DE COMPTE

Monsieur Réjean Hudon dépose et commente le document « Politique relative à la reddition de compte ».

Les membres sont en accord avec la Politique relative à la reddition de compte. Cependant, les membres souhaiteraient une présentation plus nuancée des objectifs visés, soit en les regroupant, soit en les présentant de façon associée au niveau administratif concerné ou au niveau de responsabilité dévolue.

En lien avec la reddition de compte, Monsieur Hudon annonce aux membres du conseil qu'un bilan intérimaire du plan de réussite du CFPMB sera déposé à l'automne. De plus, il souligne que dans l'esprit de la LOI et de la Politique, il y aura obligation pour le Conseil de rendre publiquement des comptes, soit par le site Web du CFPMB ou par d'autres moyens. À cet effet, des façons de faire seront éventuellement proposées par la commission scolaire pour aider les membres à réaliser cette tâche.

C.E. 029-03-04 Un avis favorable sera transmis à la Direction générale. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. DÉPÔT POUR APPROBATION : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004-2005 DU CENTRE

Monsieur Réjean Hudon a déposé le document « Prévisions budgétaires 2004-2005 du Centre ». Il nous informe que la mise en page a changé. Dans une optique de mieux informer les membres des Conseils et de façon à faciliter les mises à jour, le document de présentation du budget a été reformulé dans tous les établissements de la Commission scolaire. Réjean Hudon explique aux membres du conseil que le budget du centre pourra être présenté au moins 3 fois par année (octobre, janvier et mai).

Monsieur Florian Carbonneau commente le document. Monsieur Carbonneau décrit les catégories budgétaires, les champs d'activités ainsi que chaque poste de dépenses et de revenus du budget prévisionnel équilibré.

Monsieur Réjean Hudon commente aux membres du conseil, la note-1 qui décrit le plan triennal d'immobilisations.

C.E. 030-03-04 Madame Manon Jobin propose l'approbation du document. Il a été approuvé à l'unanimité.

8. RAPPORT ANNUEL 2003-2004 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CFP MAURICE-BARBEAU

Le rapport annuel sera présenté lors de la rencontre du conseil de septembre 2004.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil aura lieu en septembre prochain. Les membres du conseil seront avisés à l'avance de la date et de l'heure de la réunion.

9.2 Calendrier des activités

Un calendrier 2004-2005 des activités du conseil sera déposé lors de la première réunion du conseil en septembre prochain.

10. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Aucune question.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E. 031-03-04 Il est proposé par Madame Hélène Bouchard et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18 h 55.

Réjean Hudon
Directeur

Nathalie Gauthier
Présidente